

## MEXIQUE

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire (2005, 2007, 2009)**

**Recommandations** : redéployer les ressources consacrées à l'enseignement en faisant une plus large place aux dépenses non salariales. Revoir les mécanismes qui incitent les enseignants à améliorer les résultats des élèves.

**Mesures prises** : dans le cadre de l'Alliance pour la qualité de l'éducation conclue entre le gouvernement et le principal syndicat d'enseignants, les dépenses d'infrastructures scolaires ont été accrues et 10 000 établissements ont été rénovés. En 2008, les nouveaux enseignants ont été sélectionnés pour la première fois au moyen d'un examen d'entrée centralisé, et une réforme majeure est en cours pour lier plus étroitement l'avancement des enseignants à leurs performances et aux résultats scolaires des élèves, plutôt qu'à leur ancienneté et à leur niveau de formation initial.

#### **Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau (2005, 2007, 2009)**

**Recommandations** : faire en sorte que les réglementations proconcurrentielles favorisant l'entrée de nouveaux participants soient plus efficaces et puissent être mieux appliquées. Lever les obstacles juridiques aux investissements privés dans les secteurs de l'électricité et de la téléphonie fixe.

**Mesures prises** : avec l'aide de l'OCDE, le gouvernement a lancé en 2007 un processus destiné à renforcer la compétitivité du Mexique, en promouvant les réformes de la réglementation et de la politique de la concurrence. Cela a notamment débouché sur la mise en place d'un guichet unique sur Internet qui réduit à une journée le délai de création d'une nouvelle entreprise. Les autorités ont instauré la portabilité des numéros de téléphone et octroyé des autorisations de commercialisation ou de revente de services de téléphonie mobile.

#### **► Réduire les obstacles aux prises de participations étrangères (2005, 2007, 2009)**

**Recommandations** : assouplir les restrictions concernant l'investissement direct étranger dans les services et les infrastructures, en particulier dans les secteurs de l'électricité et de la téléphonie fixe.

**Mesures prises** : une nouvelle loi réduisant les restrictions aux prises de participations dans les télécommunications a été votée par la chambre basse du Congrès. Elle devrait être approuvée prochainement par la chambre haute.

### Autres grandes priorités

#### **Renforcer l'état de droit (2005, 2007, 2009)**

**Recommandations** : renforcer l'état de droit en clarifiant les droits de propriété et en assurant une application plus efficace et plus prévisible des lois.

**Mesures prises** : aucune.

#### **Réformer le système fiscal (2005, 2007)**

**Recommandations** : simplifier le système d'imposition et élargir l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de manière à renforcer la productivité de la main-d'œuvre en facilitant l'administration de l'impôt et en atténuant les distorsions d'origine fiscale.

**Mesures prises** : les autorités ont réformé la fiscalité en 2007. Elles ont créé un impôt minimum effectif sur les entreprises, l'IETU (*Impuesto Empresarial a Tasa Unica*), qui peut être mis en balance avec les impôts sur le revenu, et un impôt sur les dépôts en espèces, qui est à la fois déductible du montant dû au titre de l'impôt sur le revenu et de l'IETU.

#### **Réformer la compagnie pétrolière publique (2009)**

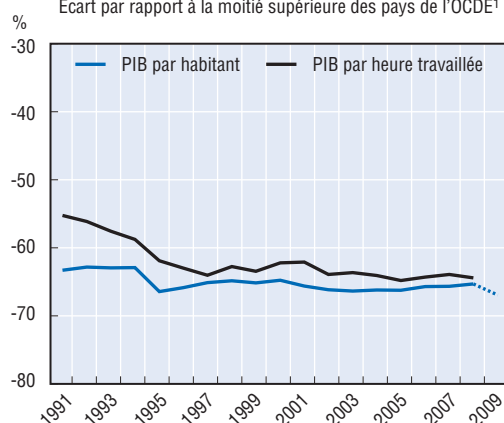
**Recommandations** : améliorer le gouvernement d'entreprise de la PEMEX en supprimant les restrictions relatives à ses investissements, et en renforçant les mécanismes de responsabilité afin d'assurer un fonctionnement efficace. Faciliter le partage des risques et des bénéfices avec d'autres entreprises pour favoriser l'accès à de nouvelles technologies.

**Mesures prises** : en 2008 a été lancée une ambitieuse réforme du secteur de l'énergie, qui renforcera progressivement l'indépendance et les mécanismes de responsabilité de la PEMEX auxquels elle est soumise, et permet de récompenser par des primes les sous-traitants qui atteignent des objectifs de performances spécifiés au préalable. Néanmoins, les bénéfices et les droits de propriétés sur les hydrocarbures ne seront pas partagés.

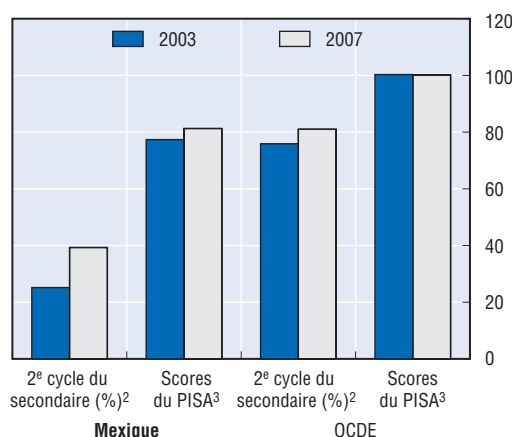
## MEXIQUE

- Bien que le cadre macroéconomique global ait été sensiblement amélioré au cours des quinze dernières années, notamment grâce à des budgets équilibrés et au ciblage de l'inflation pratiqué par la banque centrale indépendante, la croissance économique est plus faible au Mexique que dans d'autres pays émergents dynamiques, ce qui l'empêche de rattraper les économies de tête de l'OCDE.
- Dans les domaines prioritaires, une réforme importante de l'enseignement de base est en cours, et des réformes ont été adoptées à la fois pour le système d'imposition et la compagnie pétrolière publique. Les obstacles à l'entrée ont été réduits dans le secteur des télécommunications, et une procédure rapide de création d'entreprise a été mise en place.
- Des réformes ont été mises en œuvre dans d'autres domaines, notamment une réduction unilatérale sensible des droits à l'importation.

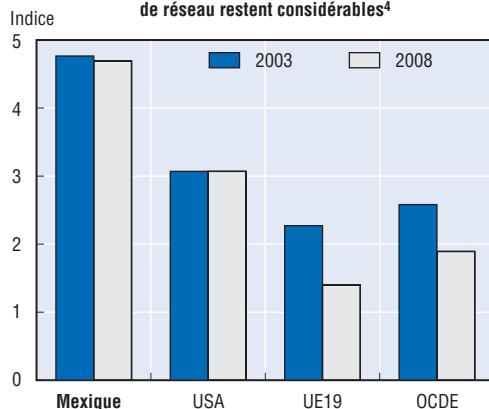
**A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité sont amples et persistants**  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>1</sup>



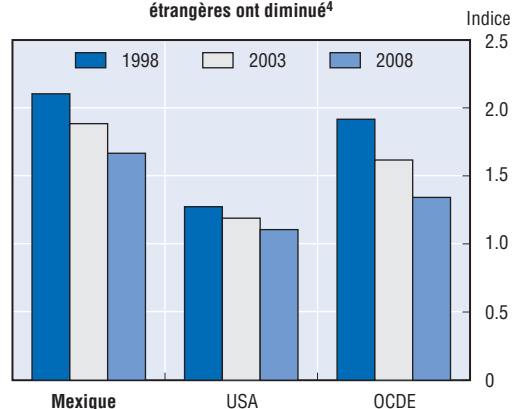
**B. Le niveau d'instruction et les résultats éducatifs s'améliorent dans l'enseignement secondaire**



**C. Les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau restent considérables<sup>4</sup>**




**D. Les obstacles aux prises de participations étrangères ont diminué<sup>4</sup>**



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple de la moitié supérieure du classement des pays de l'OCDE en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005). Pour 2009, l'écart de PIB par habitant est une estimation de l'OCDE, fondée sur le n° 86 des *Perspectives économiques* de l'OCDE.
2. Pourcentage de la population âgée de 25 à 34 ans ayant au moins achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
3. Moyenne des scores moyens des élèves en mathématiques, en sciences et en compréhension de l'écrit en 2006. Indice, base 100 pour la zone OCDE.
4. Indice variant sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Sources : graphique A : OCDE, *Bases de données des Comptes nationaux* et du n° 86 des *Perspectives économiques* ; graphique B : OCDE (2009), *Regards sur l'éducation* et OCDE, *Base de données de l'enquête 2006 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)* ; graphiques C et D : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/811434064430>